

L'ensemble des organisations représentatives du Conseil de la Fonction Militaire de la Gendarmerie nationale (CFMG) et les organisations syndicales représentatives des personnels civils de la Gendarmerie nationale étaient reçus ce mardi 03 janvier 2023 à l'Hôtel de Beauvau pour une première rencontre avec le Directeur de la Gendarmerie Nationale, puis avec le ministre de l'Intérieur.

2023 RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE DANS LE DIALOGUE SOCIAL ?

Lors de la première séquence, la **CFDT** Gendarmerie a rappelé au Directeur son attachement au dialogue social en soulignant la qualité des échanges avec certains interlocuteurs, comme en Région Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes, l'EOGN ou encore le COMSOP, et en regrettant les nombreuses difficultés à faire vivre ce dialogue faute d'engagement dans certaines régions. La **CFDT** a demandé la mise en place de groupes de travail sur des sujets comme l'aide à la restauration (problèmes de la mise en œuvre concrète COMSOP, Dijon...), sur le temps de travail des personnels civils de la Gendarmerie, les substitutions, et pourquoi pas l'organisation des « Assises des personnels civils » à l'instar de ce qui se faisait pour les CSTAGN.

Le Directeur s'est engagé à nous rencontrer en bilatérale régulièrement. Il a rappelé qu'il demandait instamment à ses commandants de formation de veiller à la qualité du dialogue social en région et dans les services spécialisés. La **CFDT** en prend acte et attend la concrétisation de cette volonté.

La **CFDT** a encore une fois évoqué la problématique de la place du personnel civil en Gendarmerie et des mixités de statuts qui génèrent des difficultés dans les perspectives de carrières des agents. Le directeur veut « plus de souplesse » dans la tenue des postes en fonction des statuts... Il est temps !

La **CFDT** a demandé l'augmentation du nombre d'agents civils pour permettre aux militaires inaptes au service à la suite d'une maladie ou une blessure, ou aux CSTAGN qui souhaiteraient basculer vers un statut de personnel civil, de pouvoir rester en Gendarmerie (pourquoi pas sur leur poste) ce qui permettrait de garder les compétences. Le DGGN ne semble pas favorable à notre demande avançant se tenir à la stricte parité entre les postes civils et les postes CSTAGN.

Lors de la deuxième séquence, avec le ministre, la **CFDT** a une nouvelle fois rappelé la problématique de l'inflation, de la crise énergétique qui impactent le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuels ! Le ministre a indiqué que des mesures étaient à l'étude, notamment sur les grilles indiciaires des catégories C pour le premier semestre.

Concernant le plan PATS,

- Le ministre a indiqué que la mise en place de l'Indemnité de Sujétion Spéciale est en cours mais a pris un peu de retard du fait de l'arbitrage de la DGAFP,

- La **CFDT** s'étonne que la reprise en gestion des personnels civils par la gendarmerie, avec bien entendu un transfert des effectifs, ne soit pas encore effective. Cette mesure était annoncée pour début 2023 et devait répondre aux difficultés quotidiennes de gestion rencontrées avec le SGAMI.

- La **CFDT** a manifesté son mécontentement concernant l'avancement complémentaire et le repyramidage. La mesure ressemble plus à un recrutement complémentaire, car seuls les postes vacants déjà existants ont été identifiés dans le cadre des postes à pourvoir par le biais d'examens professionnels ouverts par le plan PATS. Il n'y aura finalement pas plus de postes de catégories A et B ouverts aux personnels civils, contrairement aux annonces liminaires ; nous sommes loin d'une ouverture réelle vers de meilleurs déroulements de carrière en gendarmerie.

Le ministre a reconnu la difficulté de recrutement pour certains métiers en tension. La **CFDT** a affirmé la nécessité d'impulser une attractivité des postes du personnel civil qui permette un bon niveau de recrutement, mais corrélée à un niveau de rémunération satisfaisant, et une offre de perspectives de carrière... Et pourquoi ne pas étudier l'embauche de plus d'Ouvriers de l'État, choix fait sur cette même problématique par le MINARM, ou l'attribution d'un CIA pour les contractuels ?

Le ministre est revenu sur la LOPMI et ses avancées, la mise en place des nouvelles brigades et des nouveaux

escadrons. La **CFDT** n'a pas manqué de souligner que ces mesures n'ont pas été accompagnées par une montée en puissance correspondante du soutien (écoles, affaires immobilières, bureaux Budgets...).

Le soutien en Gendarmerie est en grande difficulté !

Concernant la réforme des retraites le ministre a indiqué attendre les arbitrages du gouvernement ; il restait assez confiant pour les militaires mais pour les personnels civils, il faudra certainement travailler plus... La **CFDT** est très claire concernant les mesures d'âge, c'est un non définitif ! La réforme proposée par le gouvernement est inutile et injuste. C'est avec peu d'espoir que nous attendons les annonces gouvernementales. In fine ce seront toujours les mêmes qui feront les efforts : travailler plus pour gagner moins. Réforme...à suivre... peut-être dans la rue, avec les cortèges !

La **CFDT** toujours présente pour représenter et défendre les agents. Le dialogue social se fait à deux, côté **CFDT**, on est là !

Paris, 03 janvier 2023

